



Journée d'information et d'échanges de pratiques pour les Conseils régionaux

Insertion professionnelle des jeunes : quelles approches régionales pour quelles actions ?

Le dispositif régional d'insertion professionnelle initié par la Région Bretagne : analyse de ses objectifs, de sa mise en œuvre, de son animation territoriale

Conseil régional d'Alsace - Strasbourg, les 4 et 5 décembre 2014





Les enjeux

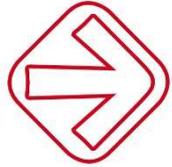


Mise en œuvre des orientations du CPRDF pour la sécurisation des parcours et pour un renforcement de l'accompagnement

La Région s'engage en matière d'accès des jeunes à la qualification et pour la fluidité des parcours professionnels.

Pour cela, l'offre de formation en amont de la qualification s'organise autour :

- ✓ du **DRIP**, avec 4 prestations d'insertion, d'orientation et de préparation sectorielle
- ✓ du **Contrat d'accès à la qualification**, mesure de continuité
- ✓ d'un Appel à **Projets territoriaux** pour les publics les plus en difficulté d'insertion
- ✓ De **Compétences Clés**, pour l'acquisition des savoirs de base



Un dispositif en amont de la qualification



- La qualification est un atout pour accéder à un emploi pérenne.
- Pour certains, des étapes préalables à la qualification sont nécessaires.

L'objectif des prestations du DRIP est de permettre à chacun de :

- **Valider un projet professionnel**
- **Préparer une entrée en formation qualifiante**

Chacune des prestations du DRIP répond à ce double objectif mais avec des contenus et des approches pédagogiques différentes selon les besoins des personnes.



4 Prestations de formation



P.O.P.

**Plate-forme d'orientation
professionnelle**

Objectifs : Permettre à des personnes de définir ou de valider leur projet professionnel et de construire un plan d'action précis.

Publics : Jeunes (minimum 70%) et adultes.

P.P.I.

**Prestation préparatoire à
l'insertion**

Objectifs : Permettre à des jeunes peu autonomes, sans qualification et en difficulté d'insertion socio-professionnelle d'engager un processus de changement pour construire un projet professionnel réaliste.

Publics : En priorité les jeunes de 16 à 25 ans voire 30 ans.

PréFoS

Préformation sectorielle

Objectifs : Permettre à des personnes de préciser leur projet dans un secteur professionnel et de se préparer à l'entrée en formation qualifiante du secteur visé.

Publics : Jeunes et adultes sans qualification ou de faible niveau de qualification.

P.O.P.-F.L.E.

**Prestation d'orientation
professionnelle - FLE**

Objectifs : Permettre à des personnes relevant des publics FLE un apprentissage de la langue française et un accompagnement dans leur démarche d'orientation professionnelle.

Publics : Jeunes et adultes nés étrangers dans un pays étranger.



Les publics éligibles



Le DRIP s'adresse aux demandeurs d'emploi :

- ✓ inscrits à Pôle emploi
- ✓ orientés par un prescripteur du réseau A.I.O.A.:
 - Missions Locales pour les jeunes de 16 à 25 ans,
 - Pôle emploi, pour les demandeurs d'emploi de plus de 25 ans,
 - Cap Emploi, pour les personnes en situation de handicap.
 - Conseils généraux

Globalement, le DRIP cible prioritairement le public jeune et les demandeurs d'emploi peu ou non qualifiés.

Les prestations ouvrent droit à une rémunération



Le DRIP en quelques chiffres



➔ La Région Bretagne achète à chaque organismes de formation un volume d'heures de formation permettant la mise en place de parcours avec une durée individualisée :

- ✓ P.O.P. : équivalent de 4 000 parcours, 6,8M€
- ✓ P.P.I. : équivalent de 1 400 parcours, 5,9 M€
- ✓ PréFoS : équivalent de 1 100 parcours, 2,9 M€
- ✓ P.O.P.-F.L.E. : équivalent de 300 parcours, 1.1 M€

➔ 6 800 parcours au global

➔ 112 marchés permettant une couverture territoriale optimale.

➔ Budget total : 16,2 M€



Un dispositif de proximité



- ➔ 112 formations sont réparties sur l'ensemble des pays bretons, permettant une couverture territoriale optimale.

Une animation territoriale portée par la Région :



Rôle des délégués territoriaux

- Communiquer sur le dispositif
- Favoriser les échanges entre prescripteurs et OF



Analyse synthétique du DRIP



Au bout de 10 ans d'existence, le DRIP a eu un **effet levier** important, notamment :

- Après des prescripteurs avec une offre de services bien identifiée et pérenne
- Dans les territoires avec une dynamique partenariale
- Pour la construction et la sécurisation des parcours d'insertion des jeunes (renforcé depuis la mise en œuvre du contrat d'accès à la qualification - CAQ)
- Après du tissu des organismes de formation issus de l'action sociale ou éducative et qui ont développé une pédagogie de l'orientation et de l'insertion



Analyse synthétique du DRIP



L'analyse des résultats confirme l'intérêt du DRIP, mais montre également les faiblesses:

- Plus de 70 % des jeunes valident un projet professionnel à la fin d'une prestation du DRIP mais...
- ... seulement 20% des sortants entre en formation qualifiante
- Une partie du public jeunes qui entrent en prestation d'insertion abandonne, du fait du cumul de difficultés

⇒ La Région a complété le DRIP avec deux nouveaux dispositifs:

Le Contrat d'Accès à la Qualification

Un appel à projets pour des actions territoriales



Le contrat d'accès à la qualification



Objectifs opérationnels

- Renforcer l'accompagnement global des jeunes et sécuriser matériellement leur parcours
- Mobiliser les prestations du DRIP, en tant qu'étapes dans un parcours d'accès à la qualification

Pour mettre en œuvre ces objectifs, deux acteurs sont sollicités pour travailler en étroite collaboration :

- La Mission Locale qui accompagne le jeune et qui a prescrit une prestation du DRIP
- L'organisme de formation qui a réalisé la prestation du DRIP

La région attribue au jeune une bourse de 940€ (en trois fois) pour la réalisation de son parcours d'accès à la qualification



Des actions territoriales adaptées



Objectif : soutenir des projets de formation « à caractère innovant » pour des publics qui ne peuvent entrer sur les dispositifs de formation classiques

Le porteur de projet doit montrer sa capacité à :

⇒ à poser un diagnostic spécifique au regard d'un territoire ou d'un public,

⇒ à proposer une pédagogie et des supports de formation innovants et qui diffèrent des contenus des prestations du DRIP,

⇒ à proposer des co-financements et le développement de partenariats locaux : conseils généraux, intercommunalités, services de l'Etat...

⇒ Exemples de publics ciblés : jeunes suivis PJJ, décrocheurs, jeunes « errants », jeunes issus des quartiers prioritaires...



Les questionnements sur le dispositif et son environnement

06 oct 2014



Insertion des jeunes en difficultés



- Vulnérabilité du public (décrochage scolaire, situation sociale précaire, problématique de santé...)
- Abandons en formation, parcours erratiques

La formation est-elle une réponse adaptée ? Comment combiner des apports « formatifs » et un accompagnement adapté ?

Jusqu'où peut aller l'action de la Région pour l'insertion des jeunes en difficultés ? Seule ou avec d'autres partenaires ?

Pistes de travail :

Approfondir une connaissance partagée et objectivée des besoins des publics jeunes sur chaque territoire ;

Animer et coordonner les réponses locales (qu'elles soient éducatives, formatives, sociales....)



Orientation Professionnelle :



- En théorie, les prestations du DRIP sont activées comme une étape du parcours du jeune
- En pratique, utilisation du DRIP comme un accompagnement global, « clé en main »
- Orientation = prestation de formation ou accompagnement ?

Comment proposer une offre de services « formation » complémentaire du travail des missions locales ?

Une prestation de formation peut-elle être complémentaire au conseil en évolution professionnelle / SPRO ?

Pistes de travail :

Repérer la plus value des opérateurs de formation

Vers une notion de parcours d'orientation intégrant des périodes de formation : analyse et évaluation du rôle des OF et des ML



Sécurisation financière des parcours des jeunes



- Jusqu'en 2014, l'ensemble des prestations du DRIP ouvraient droit à une rémunération stagiaire formation professionnelle
- Sécurisation du parcours... mais rigidité du statut SFP

Comment accompagner financièrement un jeune pour qu'il se consacre à son parcours d'orientation ou d'insertion ?

Pistes de travail :

La rémunération sur la prestation d'orientation a été remplacée pour les jeunes par une bourse au projet

Evaluation des impacts en 2014



Cohérence des dispositifs

Une « juxtaposition » de dispositifs sont proposés pour les jeunes :

- Garantie jeunes : renforcement du rôle des CT des Missions locales
- Dispositifs liés au décrochage scolaire : FOQUALE, PASD...
- CIVIS, ANI...
- Emplois d'avenir
- Période de mise en situation professionnelle

Quelle est la place des dispositifs région dans le paysage des actions en faveur des jeunes ? Comment retrouver une cohérence d'ensemble en prenant en compte la mise en œuvre du SPRO ?

Pistes de travail :

Poser une observation régionale, partagée, de l'insertion professionnelle des jeunes

Animer et coordonner les réponses locales

06 sept 2014
Une Gouvernance régionale plus affirmée ?



Les modalités de financement



L'achat en marché public montre des limites, notamment pour...

- Un financement au parcours et non à l'heure de formation
- Une valorisation de la contribution des partenaires dans la réussite de ces parcours
- Une stabilité dans le temps, une lisibilité et d'un ancrage territoriale

Quelle modèle économique et quelles modalités de financement pour des prestations de formation non qualifiante ?

Piste de travail :

Mandatement ?



Merci

olivier.gaudin@region-bretagne.fr

Julie.baucher@region-bretagne.fr

06 oct 2014